

# Guide du bon entrepreneur



 bacstmg.fr

**S. HENRIOT**

**Année scolaire 2016–2017**

**LE BAC STMG, UNE FILIERE DE REUSSITE**

*Ce guide vous servira à gérer au mieux votre entreprise virtuelle*  
[\(\[sig.bacstmg.fr/entreprise.html\]\(http://sig.bacstmg.fr/entreprise.html\)\)](http://sig.bacstmg.fr/entreprise.html)

# Sommaire

Introduction .....	3
Contexte de départ .....	3
Organigramme .....	4
Comment bien gérer votre entreprise ? .....	4
Un suivi rigoureux du chiffre d'affaires .....	5
Surveillez votre résultat et les autres indicateurs .....	5
Produits ou charges ? .....	5
Investissements et stratégie .....	8
La roue du hasard .....	8
Processus de vente .....	9
Comment enregistrer votre première vente ? .....	10
Notes personnelles : .....	11
À vous de jouer ! .....	12



A quoi sert ce livret ?

Le rôle de ce livret est de vous présenter la mise en place et le fonctionnement de votre entreprise.

## Introduction

En ce début d'année scolaire, votre enseignant vous a fait part de son projet : il souhaite que vous deveniez de véritables entrepreneurs !

La gestion d'une véritable entreprise étant chronophage, votre enseignant vous propose pour cette année d'être à la tête d'une entreprise virtuelle dans laquelle toutes vos actions réelles auront des répercussions dans la gestion de l'entreprise.

## Contexte de départ

Quatre entreprises concurrentes sont créées dans la classe et chaque entreprise est composée de 5 ou 6 « associés ».

L'objet social des quatre entreprises est le même : « *Prestations de services informatiques* » et vous êtes implantés aux quatre coins de la ville.



# Organigramme

Vous êtes associés et avez tous le même pouvoir de décision (vote à la majorité en cas de conflit).

Cependant, lors de la gestion de votre entreprise en ligne (PGI Odoo – Ex Open ERP), en plus de tous être *vendeurs* et *acheteurs*, certains auront des droits particuliers : un des associés sera *responsable des ventes*, un autre *responsable des achats* et un 3<sup>ème</sup> sera *comptable*.



NB : Certains droits supplémentaires vous seront attribués dans le courant de l'année en fonction de vos performances individuelles et collectives. Idem pour certains modules du progiciel (direction des ressources humaines, direction marketing...).

## Comment bien gérer votre entreprise ?

En début d'exercice comptable (septembre), vous devrez choisir vos associés (5 ou 6 associés par entreprise), choisir un nom évocateur pour vos futurs clients et déterminer votre capital de départ et sa répartition à l'actif du bilan.

### Bilan simplifié

ACTIF	€	PASSIF	€
<b>Actif immobilisé</b>		<b>Capitaux propres</b>	
Immobilisations incorporelles	←	Capital	←
Immobilisations corporelles	←		
Immobilisations financières	←	Résultat de l'exercice	←
<i>TOTAL I</i>		<i>TOTAL I</i>	
<b>Actif circulant</b>		<b>Dettes</b>	
Stocks		Dettes financières	
Créances d'exploitation		Dettes d'exploitation	
Disponibilités	←	Dettes diverses	
<i>TOTAL II</i>		<i>TOTAL II</i>	
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>TOTAL PASSIF</b>	

La performance, la clé de votre succès !

## Un suivi rigoureux du chiffre d'affaires

Chaque bonne action que vous réalisez avec votre équipe vous permet de réaliser de nombreuses ventes.

## Surveillez votre résultat et les autres indicateurs

Le CA n'est pas le seul indicateur, en effet, le résultat est à suivre avec la plus grande attention car à chaque fois que vous effectuerez une action qui n'est pas conforme à ce qui est attendu (comportement, travail personnel, attitude...) des charges (coûts) supplémentaires se répercuteront inévitablement sur le résultat de votre entreprise.

NB : Pour récompenser l'effort personnel et/ou collectif, vous pourrez obtenir de nombreux badges numériques via le PGI.



Badge de bienvenue.

## Produits ou charges ?

*Compte de résultat simplifié*

CHARGES	€	PRODUITS	€
Charges d'exploitation		Produits d'exploitation	
Charges financières		Produits financiers	
Total charges		Total produits	
Résultat (bénéfice)		Résultat (perte)	

## Produits et recettes :

Bonne réponse, travail en équipe, participation... :



### Produits des activités annexes

1 Variantes

Prix : 500,00



### Prestations de services

1 Variantes

Prix : 0,00

Satisfaction d'une demande client (réussite à un exercice – modalités précisés avant l'exécution du contrat)

## Charges et dépenses :



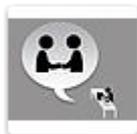
**Abonnement téléphonique**  
1 Variantes  
Prix : 500,00

Utilisation du téléphone en classe : frais postaux et de télécommunication.

Pas concentré / bavardages : publicité, publications et relations publiques.



**Publicité**  
1 Variantes  
Prix : 500,00



**Personnel intérimaire**  
1 Variantes  
Prix : 500,00

Je n'ai pas complété mes devoirs : Personnel extérieur

Oubli affaires : locations



**Locations**  
1 Variantes  
Prix : 500,00



**Déplacement, missions et réceptions**  
1 Variantes  
Prix : 500,00

Retard / absence NJ : Déplacements, missions et réceptions

Aide extérieure de la part de l'un de vos concurrents ou de votre enseignant : prix négociable dans la limite du raisonnable



**Aide extérieure**  
1 Variantes  
Prix : 0,00

Assistance technique logiciel : en cas de difficulté dans l'utilisation d'un logiciel, réinitialisation d'un mot de passe...



### Entretien et réparations - Maintenance

1 Variantes

Prix : 500,00



### Entretien, nettoyage

1 Variantes

Prix : 500,00

Chaises non rangées, saletés, tables désordonnées : Entretien et nettoyage par une société spécialisée.

Connaître les chiffres clés de vos concurrents : total des ventes et des achats



### Veille concurrentielle

1 Variantes

Prix : 500,00



### Bail boutique

1 Variantes

Prix : 2000,00

Locations immobilières : bail de la boutique

Un expert-comptable doit valider périodiquement vos comptes afin que vous puissiez voir apparaître vos actions dans les documents de synthèse (bilan + compte de résultat)



### Expert comptable

1 Variantes

Prix : 2000,00

NB : Vous pouvez éviter ces frais en embauchant un comptable dans l'entreprise dès lors que vous obtiendrez le module adéquat dans le PGI (coût du comptable : frais d'embauches: 500 € à l'embauche puis 1 500 € / mois).

Autorité  
de la concurrence



Soyez attentif et ne faites pas n'importe quoi car l'autorité de la concurrence peut vous pénaliser pour concurrence déloyale en cas de fraude (amende : droits d'enregistrement et de timbre).

# Investissements et stratégie

Vous avez un pactole de côté et vous souhaitez investir votre argent, c'est possible :

- Coût d'acquisition : 30 000 € (amort. 10 ans)
- Amortissement : 10 ans
- Avantages :
  - Supprime la charge locations immobilières
  - Attire davantage de clients car vous pouvez personnaliser votre boutique comme vous le souhaitez

**Bâtiment commercial (boutique)**



- Coût d'acquisition : 15 000 € (amort. 3 ans)
- Avantages :
  - vous disposez immédiatement de logiciels performants et d'une assistance gratuite tout au long de l'année en cas de problème technique

**Logiciels**



- **Véhicule de tourisme** (amort. 5 ans)
- Coût d'acquisition : 10 000 €
- Avantages :
  - diminue de 20 % le coût des charges en cas de déplacement, missions et réceptions
- **Camionnette**
- Coût d'acquisition : 20 000 €
- Avantages :
  - diminue de 50 % le coût des charges en cas de déplacement, missions et réceptions

**Matériel de transport**



- Coût d'acquisition : 20 000 € (amort. 5 ans)
- Avantages : Possibilité de travailler avec vos outils personnels (pc, smartphones...)
- Inconvénients : certaines activités ne nécessitent pas l'utilisation de matériel informatique (consignes de l'enseignant)

**Matériel de bureau et d'informatique**



- Coût d'acquisition : 5 000 € (amort. 1 an)
- Avantages :
  - Vous pouvez stocker du matériel dans l'armoire

**Mobilier**



- Coût d'acquisition : 10 000 €
- Précisions : Vous pouvez miser sur la réussite d'un seul de vos concurrents (dividendes accordés en fonction des résultats de l'entreprise concurrente ex : bénéfice de 50 000 € => dividendes : 10 % des bénéfices soit 5 000 €).
- Inconvénient :
  - vous avez jusqu'au 31/12/2016 pour faire votre choix (investissement + société)
  - Obligation d'acheter les documents financiers de l'entreprise lors de la décision d'achat

**Immobilisations financières : actions**



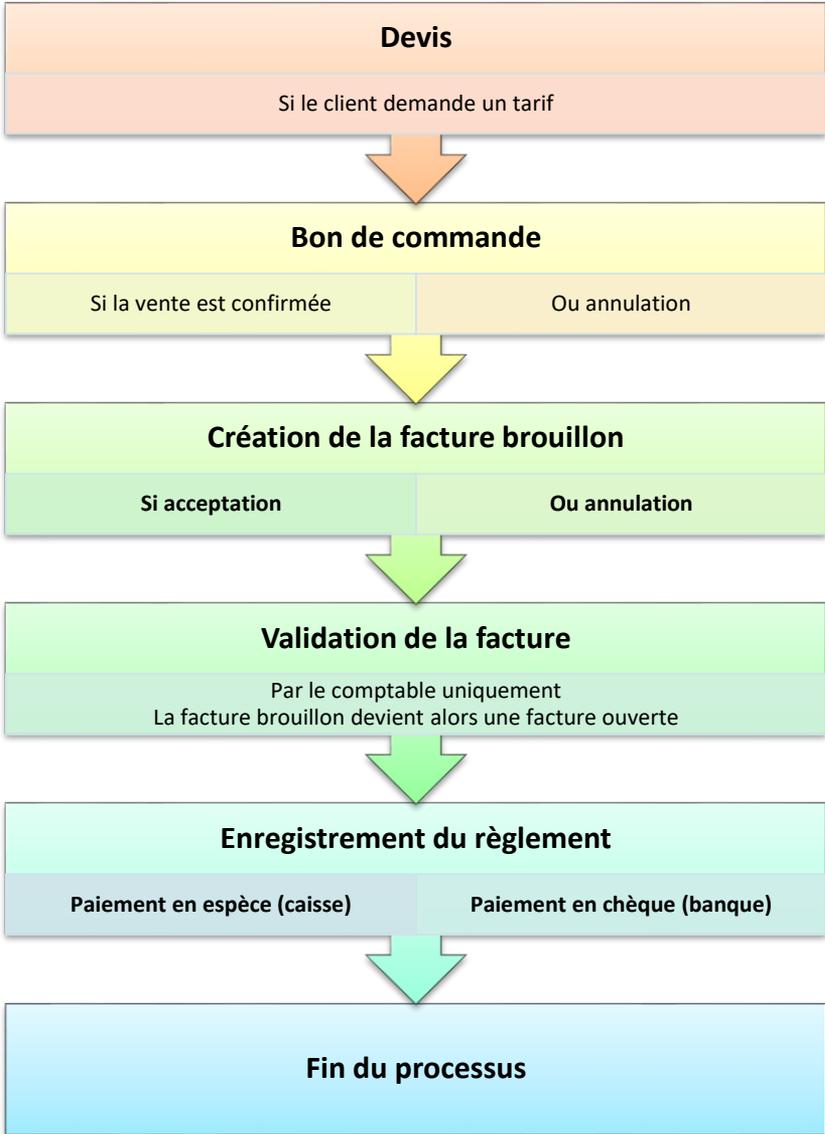
NB : les immobilisations sont amortissables, c'est-à-dire qu'en fin d'exercice, un certain montant sera imputé sur le résultat de l'entreprise (la somme des amortissements de l'année : charges non décaissables). Les amortissements diminuent donc le résultat de l'exercice mais font diminuer de fait le montant d'impôt sur les sociétés (IS : 33 % du résultat comptable).

## La roue du hasard

Tous les 7 à 15 jours environ, chaque entreprise devra faire tourner à tour de rôle la roue du hasard et exécuter l'action demandée (vente, achat, projet divers...).



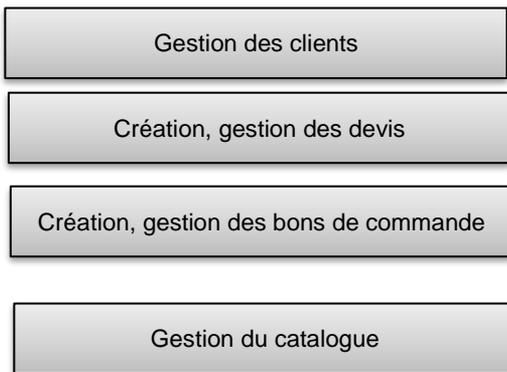
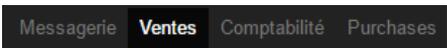
## Processus de vente



NB : Le processus d'achat est quasiment le même sauf que le « *Devis* » s'intitule « *Demande de prix* ».

## Comment enregistrer votre première vente ?

Une fois connecté sur le PGI avec vos identifiants personnels, vous aurez accès au module « *vente* » pour pouvoir enregistrer vos ventes.



### Devis SO002

Client:  Date:   
Référence/Description:   
Entrepôt:

Lignes de la commande    Autre information

Article	Description	Quantité	Prix unitaire	Taxes	Sous-total
▫ Prestations de services	Prestations de services	1,000	250,00	20.0	250,00

Ajouter un élément

Montant hors-taxe : 250,00 €  
Taxes : 50,00 €  
**Total : (mise à jour) 300,00 €**

NB : Une fois le devis ou bon de commande créé et validé, seul le comptable est habilité à valider les factures après vérification et est le seul à pouvoir gérer les encaissements.

Concernant les achats, la gestion est la même sauf que tout se passe dans le module « *Purchases* »





Il est possible que votre enseignant opère certains changements s'il le juge nécessaire. Il est important que vous lui signaliez toute chose illogique dans les règles du jeu.

## À vous de jouer !

---

Nom de notre  
entreprise

---

Logo et slogan

---

Répartition du  
capital

---

Les associés

---

---

---

---

---

---

Nos  
investissements :

Si vous avez des questions concernant la bonne gestion de votre entreprise, vous pouvez :

- Revoir certaines notions du cours de SDG de première STMG
- Demander de l'aide à vos camarades des autres spécialités
- Demander de l'aide à vos enseignants

**Bonne gestion ;-)**

